



Forêts, cerfs, prédateurs et biodiversité

Le 20 septembre 2013, INFOsperber (www.infosperber.ch) titrait «les loups contre le fléau des cerfs: le Valais censuré». Kurt Marti, auteur de l'article, affirme que «le loup pourrait jouer un rôle important dans l'entretien des forêts. Mais en Valais, les exigences des forestiers sont passées sous silence».

Pour la Société forestière suisse, la présence du lynx et du loup en Suisse est bienvenue (prise de position du 5 juillet 2012), notamment parce que ces deux espèces «contribuent à réduire les populations denses de gibier et empêchent les grosses concentrations. [...] A côté de la chasse, de l'exploitation des forêts et des zones de tranquillité, le lynx et le loup peuvent aussi assurer une contribution importante à l'équilibre entre la forêt et le gibier.» Dans un rapport interne, le Groupe suisse de sylviculture de montagne (GSM) salue également le retour du loup en Suisse et considère que l'influence de ce dernier sur les populations d'ongulés représente une contribution souhaitable à leur régulation. Dans un communiqué (Renouvellement des forêts de protection, 13 septembre 2013), le conseiller d'Etat Jacques Melly, chef du Département en charge des forêts et de la chasse, encourageait les chasseurs à atteindre le quota de 1800 cerfs à abattre. Si ce n'était pas le cas, une chasse spéciale devrait être organisée (et c'est le cas) car la population importante de cerfs dans le canton menace localement le renouvellement des forêts de protection. Mais dans ce communiqué, rien n'est dit quant au rôle des prédateurs que sont le loup et le lynx dans la régulation de ces mêmes ongulés sauvages.

Nous avons demandé à Olivier Guex, chef du Service cantonal valaisan des Forêts et du Paysage, ainsi qu'à Peter Scheibler, chef du Service cantonal valaisan de la Chasse, de la Pêche et de la Faune, quels étaient leur avis. >> Voir page 2

Contenu:

- *Forêts, cerfs, prédateurs et biodiversité, p. 1-5*
- *Complémentarité chasse et grands prédateurs, p. 5*
- *Marchesi Paul (Pomy), 1958-2013, p. 6-7*
- *Les reptiles du parc naturel du Binntal, p. 8-10*
- *Densité du lynx d'Eurasie dans le Nord-Ouest des Alpes suisses, p. 11-13*
- *Le ténia du renard: une maladie parasitaire en augmentation dans les Alpes, p. 14-15*
- *Journées internationales d'observation du gypaète dans les Alpes, p. 16-18*
- *Nouvelles, p. 19*

Forêts, cerfs, prédateurs et biodiversité: entretien avec Olivier Guex et Peter Scheibler

Les ongulés sauvages ont reconstitué leurs effectifs en Valais et la forte population de cerfs menace localement le renouvellement des forêts de protection. Quelles régions sont particulièrement touchées et quelles mesures sont mises en place pour permettre aux forêts de protection de continuer d'assurer leur rôle?

Olivier Guex (chef du Service cantonal valaisan des Forêts et du Paysage):

Les régions pour lesquelles nous constatons le plus de dégâts sont le val d'Illicz, le val d'Entremont et le val Ferret, la rive gauche du Valais central (val d'Hérens et val d'Anniviers) et puis la région de Conches. Il faut préciser que les dégâts ne sont pas généralisés, mais que des soucis sont identifiés dans ces secteurs. Si les dégâts devaient encore augmenter et durer dans le temps, on aurait alors un problème réel de rajeunissement des forêts de protection. C'est la raison pour laquelle nous tirons déjà la sonnette d'alarme et avertissons les instances compétentes, c'est-à-dire le Service de la Chasse, afin qu'ils puissent planifier les exercices de chasse futurs. Pour l'instant, sauf événement exceptionnel, par exemple un ouragan, les forêts continuent d'assurer leur rôle de protection. Notre but est d'assurer un processus quasiment permanent de rajeunissement des forêts pour qu'en cas de rupture au niveau des arbres dominants, la succession soit déjà en place. Les mesures prises sont donc d'une part les objectifs de tirs fixés et adaptés par le Service de la Chasse pour chaque région en fonction de la densité des populations et des besoins exprimés du point de vue forestier, et d'autre part les mesures sylvicoles sous forme d'entretien des forêts de protection par le biais de coupes d'éclaircie, de maintien de clairières et de création de lignes de tirs. L'ensemble de ces mesures permet non seulement un meilleur rajeunissement de la forêt et donc un seuil de tolérance plus élevé à ce qu'on appelle a priori du dégât, mais accroît aussi la capacité d'accueil de la forêt et facilite également l'exercice de la chasse. De plus, dans certains secteurs, des feuillus – dont le gibier est friand – ont été plantés ce qui permet de préserver des essences nécessaires à la fonction de protection comme le mélèze ou le sapin blanc.

En tant que chef du Service des Forêts, de la Nature et du Paysage valaisan, vous semblez en désaccord avec la position de la Société forestière suisse quant au rôle joué par le loup en tant que régulateur de la faune sauvage. Selon cette Société, le loup, en régulant les espèces d'ongulés qui causent des dégâts aux boisements, contribuent à favoriser le renouvellement des forêts de protection. Vous êtes d'un autre avis, pourquoi? Les forêts de protection valaisannes sont-elles à ce point différentes de celles des autres régions au point que le loup ne pourrait, chez nous, fournir cette contribution gratuite à la gestion des forêts de protection?

Olivier Guex: Je ne suis pas en opposition par rapport à l'opinion exprimée par la Société forestière suisse et le Groupe suisse de sylviculture de montagne. Je nuance dans la mesure où il s'agit d'opinions exprimées dans un contexte particulier, en lien avec le souci forêt-gibier, souci qui est beaucoup plus important dans d'autres cantons que chez nous. C'est une opinion qui ne correspond pas, selon moi, à un avis d'expert en cohabitation loup-gibier-forêt. Personnellement, je ne me permettrai pas de m'exprimer d'une manière catégorique sur l'influence positive du loup en matière de cohabitation forêt-gibier, car il manque les études et l'expérience pour l'affirmer. Le rôle du Service des Forêts et du Paysage est de montrer où se trouvent les déséquilibres en matière de cohabitation forêt-gibier et d'apporter les mesures sylvicoles nécessaires à l'amélioration de la cohabitation. En ce qui concerne la régulation et la répartition du gibier, c'est le Service de la Chasse qui est compétent.

Peter Scheibler (chef du Service cantonal valaisan de la Chasse, de la Pêche et de la Faune):

Comme l'a dit Olivier Guex, les études et l'expérience manquent pour corroborer la position de la Société forestière suisse. Il s'agit plutôt d'une démarche théorique, qui est compréhensible: en se nourrissant de gibier, le loup réduit leur population, réduisant ainsi les dégâts aux forêts. Cette conclusion est logique et on ne peut pas dire qu'elle est fautive. Seulement, les études réalisées sur ce sujet concernent d'autres pays, qui ne sont pas comparables à la situation valaisanne. A ma connaissance, aucune étude n'a été réalisée en Valais ou dans les Grisons, qui sont les deux cantons de Suisse les plus concernés par la présence des grands prédateurs. De plus, l'expérience ne nous permet pas d'affirmer actuellement que leur présence puisse assurer le rajeunissement de la forêt à long terme.

Olivier Guex: La démarche actuelle du WSL qui a lancé une étude d'entente avec les Grisons dans le Calanda confirme ce besoin d'avoir des interprétations pour nos conditions territoriales quand même très découpées et confinées. Suite à l'article d'Infosperber, le WSL a publié une prise de position qui va dans ce sens. En principe, par sa présence, le loup augmentera le dérangement et diminuera les concentrations de cerfs. De plus, en consommant certains animaux, il contribuera à la réduction du cheptel. Mais cela reste une théorie, les effets secondaires ne sont pas encore clairs.

Un argument avancé par les Services valaisans est que la présence du loup conduirait à une concentration de cerfs plus élevée en certains endroits et, de ce fait, accentuerait le problème des dommages infligés à la forêt. Les études scientifiques démontrent pourtant le contraire: en présence de prédateurs, les populations de cerfs, de chamois et de chevreuils ont tendance à se disperser plutôt qu'à se concentrer dans le paysage (Winnie & Creel 2007; Creel & Winnie 2004; Haller 1992). Quels sont les faits qui vous font penser le contraire?



Olivier Guex

Peter Scheibler: Les observations que nous avons faites, même si on ne peut pas les qualifier de pertinentes car elles sont trop courtes dans le temps, nous ont montré par exemple que la présence du loup plusieurs années de suite dans la même région a conduit à des déplacements et à de fortes concentrations de cerfs. Ces concentrations peuvent conduire à des dégâts localisés beaucoup plus importants pour la forêt. La question reste ouverte quant à savoir si ces observations vont se vérifier sur le long terme ou si cela va changer.



Peter Scheibler

La chasse ne parvient plus à réguler les effectifs de cerfs qui continuent d'augmenter. Avant même l'ouverture de la chasse on parle déjà d'organiser des chasses spéciales pour atteindre les quotas fixés, notamment pour réduire les dégâts aux forêts de protection. Cela signifie qu'il y a en fait suffisamment de cerfs pour les chasseurs et les prédateurs. Pourquoi ne laisse-t-on pas aux loups le soin d'effectuer ce travail de régulation complémentaire? On pourrait par exemple appliquer ce concept à la Vallée de Conches en renonçant à y pratiquer une chasse complémentaire.

Peter Scheibler: La régulation ne se fait pas uniquement par le biais de la chasse haute, mais également par les tirs complémentaires en dehors de la période de chasse, notamment les tirs de régulation effectués par les gardes-chasse. Ces tirs sont mentionnés dans la statistique de la chasse comme tirs complémentaires (Zusatzabschüsse). Cette année, le brouillard présent pendant la première semaine de chasse, particulièrement dans le Haut-Valais, n'a pas permis d'atteindre les quotas fixés. Pour cette région, il y a un manque d'environ 70 animaux à prélever. Si les quotas n'étaient toutefois pas atteints après la chasse spéciale, les gardes-chasse devraient alors tirer les animaux supplémentaires, ce qui n'est pas un problème en soi. La chasse spéciale de cette année doit être vue comme un essai qui nous permettra de vérifier les avantages et les inconvénients d'une telle solution. C'est la chasse ordinaire qui doit permettre d'atteindre les objectifs de régulation du gibier. Je suis convaincu que le recours à cette chasse spéciale ne va pas s'institutionnaliser, comme cela est le cas dans les Grisons par exemple, car la planification de la chasse est bonne, si on fait exception de la colonie d'Aletsch. Les cerfs de cette colonie vivent pendant la chasse dans un district franc fédéral avec une protection intégrale. Dès lors, cette colonie de cerfs ne peut pas être régulée par le biais de la chasse. Malgré la présence temporaire d'au moins trois loups ce printemps dans la région de Goms, nous n'avons pas constaté une augmentation ou une diminution des dégâts aux forêts. Les proies trouvées par les gardes-chasse ne sont pas significatives pour influencer l'évolution du cheptel cerf ou chevreuil dans la vallée de Conches et n'exercent pas d'influence sur le résultat de la chasse. Par contre, le comportement du cerf a changé et il est devenu beaucoup plus discret et se cache dans les vernes jusqu'à la nuit, ce qui provoque une diminution de l'efficacité de la chasse.

Olivier Guex: On ne peut pas dire aujourd'hui que la chasse ne permet plus de réguler les effectifs de cerfs. Ce constat est à relativiser en fonction des régions. Dans le val d'Anniviers par exemple, région à souci pour les forêts, les objectifs de la chasse ont été atteints et même dépassés. Annoncer la possibilité d'une chasse spéciale nous a permis d'inciter les chasseurs à jouer leur rôle dans la gestion et à prélever les quotas de cerfs fixés.

>>

La présence d'un super prédateur comme le loup permet non seulement à la sélection naturelle d'opérer toute l'année (alors que la chasse haute ne couvre que 12 jours par an!), mais sa prédation opère une sélection naturelle profitable sur le cheptel, les animaux jeunes (très abondants) ainsi que les individus les plus faibles ayant une probabilité plus élevée d'être capturés. On sait par ailleurs que la prédation par le loup favorise la qualité des trophées de cerfs, ce qui représente un atout non négligeable pour le chasseur, toujours en quête de beaux trophées. Enfin, la chasse ne se pratique pas dans les districts francs, soit sur environ 40% du canton, tandis que le loup pourrait œuvrer sur tout le territoire cantonal.

Peter Scheibler: Il est vrai que le loup exerce une pression de sélection pendant toute l'année. Cependant, comme je l'ai dit à la question précédente, sa présence n'a actuellement pas d'effet visible sur les populations de cerfs. Actuellement, la variabilité génétique des cerfs est garantie grâce au système des districts francs, qui permet de répartir les animaux dans différentes zones. De plus, les modalités de la chasse ne permettent pas de sélectionner les animaux porteurs des meilleurs trophées et le chasseur sélectionne les bêtes qu'il tire par le biais du hasard des rencontres.

Une partie des doutes qui semblent subsister en Valais quant à l'effet bénéfique des prédateurs sur les populations d'ongulés et en conséquence sur les forêts de protection pourraient être levés par la réalisation d'études scientifiques. En 2009, le Conseil d'Etat valaisan a décidé de commander une étude portant sur les effets du retour du loup dans notre canton, ce qui constituerait un premier pas dans l'élaboration de politiques plus rigoureuses, car fondées sur l'évidence scientifique. Où en est cette étude?

Peter Scheibler: Dans un premier temps, l'étude a été freinée par un problème de coûts. Ensuite, comme le nombre de loups dans le canton a augmenté, l'aspect agricole de l'étude a dû être traité de manière prioritaire, puisque c'est avant tout l'agriculture qui est concernée par la présence du loup. Cette partie de l'étude devrait être terminée à la fin 2013. En attendant ces résultats, l'autre partie de l'étude est en stand-by.

Le loup a toujours vécu dans les écosystèmes alpins, hormis une parenthèse d'un peu plus d'un siècle. Il en est un élément clef des chaînes alimentaires, sans qui la flore et la faune alpines ne seraient pas ce qu'elles sont. Le maintien de la biodiversité valaisanne, à tous les niveaux, n'est-elle pas un objectif du Service de la chasse et de la pêche valaisan?

Peter Scheibler: Certes, la présence du loup dans une région augmente la biodiversité puisqu'il y a une espèce de plus présente dans l'écosystème. Mais il y a quelque chose qui me gêne dans cette discussion: on veut faire croire aux gens que le loup nécessite un énorme statut de protection pour pouvoir se maintenir. A mon avis, le loup n'est pas une espèce menacée car ses populations augmentent de manière rapide, causant d'énormes problèmes qui ne sont plus contrôlables à plusieurs endroits, notamment en France. Je pense que ce statut de protection conduit à une ré-extinction de l'espèce plutôt qu'à une acceptation de l'animal. Mais le loup contribue aussi, indirectement, à détruire la biodiversité. En effet, plusieurs espèces protégées comme le tétras-lyre ou le lagopède alpin nécessitent des biotopes ouverts, à la limite des forêts, ce qui est encore possible grâce à l'agriculture et à la pâture, notamment par les moutons. Et la présence du loup menace directement ce mode de pâture.

Dans une interview du 10 octobre 2013 accordée au Rhonezeitung, vous dites que le loup – n'ayant pas d'ennemi naturel hormis l'homme – devrait devenir une espèce chassable. La recherche scientifique démontre cependant que l'effectif d'une espèce de (super) prédateur est régulé par celui des proies disponibles. On le voit actuellement avec l'aigle royal en Valais, dont la population saturée a conduit à un taux de reproduction extrêmement faible. Pourquoi donc proposer la régulation d'une espèce qui se régule par elle-même via la disponibilité de ses proies?

Peter Scheibler: En Valais, les tirs isolés de loups sont toujours en relation avec des problèmes liés à l'agriculture et non par rapport à des prélèvements que les animaux ont fait dans la faune sauvage. Si la population de loups devait augmenter jusqu'à influencer durablement la chasse de manière négative et que le canton ne puisse plus exploiter les régales cantonales de chasse, alors je défendrais très clairement la position que le loup doit être soumis à la régulation, comme cela est mentionné dans la nouvelle ordonnance sur la chasse. Avec l'abandon de l'agriculture par les propriétaires de petit bétail, l'entretien de notre paysage actuellement effectué par ces milieux, notamment dans les mayens et aux abords de nos villages de montagne, ne sera plus assuré.

Le retour du lynx a longtemps posé un réel problème à l'administration valaisanne, mais la présence de cette espèce semble aujourd'hui être beaucoup mieux acceptée tant par la population valaisanne que par les services de l'Etat. N'observera-t-on pas, à long terme, une acceptation semblable par rapport au retour naturel du loup en Valais? L'analyse du passé ne peut-elle pas nous permettre de développer une vision pour le futur?

Peter Scheibler: Je pense que la présence du loup sera beaucoup plus difficilement acceptée que celle du lynx. Il s'agit de deux prédateurs au comportement totalement différent. Le loup est beaucoup moins sauvage vis-à-vis de l'être humain que le lynx et s'en approche plus, notamment en hiver, puisque les proies dont il se nourrit se rapprochent des villages. La cohabitation avec le loup nécessite également beaucoup plus de prévention et de moyens de protection que le lynx. Enfin, son comportement en cas d'attaque de troupeau est aussi totalement différent de celui du lynx, ce qui le rend très impopulaire.

Le retour du loup demeure un sujet très politisé en Valais. Selon vous, tous les acteurs valaisans concernés par la recolonisation naturelle des Alpes par le loup, notamment parmi les agents de l'Etat, peuvent-ils aujourd'hui s'exprimer librement dans notre canton sur une question politiquement aussi délicate?

Peter Scheibler: Oui, nous sommes totalement libres d'exprimer notre opinion.

Olivier Guex: Je n'ai jamais reçu la moindre consigne de ma hiérarchie au niveau de cette thématique et j'ai une totale liberté de m'exprimer sur ce sujet. Mais au-delà de notre opinion personnelle, il est clair que nous avons, comme dans toute entreprise, un certain devoir de réserve vis-à-vis de notre employeur qui est l'Etat du Valais.

Interview: Isabelle Castro et Brigitte Wolf

Articles cités

- *Communiqué de l'Etat du Valais (13.09.2013): Renouveau des forêts de protection.* www.vs.ch/Navig/navig.asp?MenuID=20873&RefmenuID=19935&RefServiceID=263.
- Creel, S. & Winnie, J.A. (2004). Responses of elk herd size to fine-scale spatial and temporal variation in the risk of predation by wolves. *Anim. Behav.* 69, 1181-1189.
- Haller, H. (1992). Zur Ökologie des Luchses *Lynx lynx* im Verlauf seiner Wiederansiedlung in den Walliser Alpen. *Mammalia depicta - Beih. Z. Säugetierk.*
- Infosperber (20.09.2013): Wölfe gegen die Hirsch-Plage: Wallis zensuriert. www.infosperber.ch/Umwelt/Zu-viele-Hirsche-im-Wallis-Forster-rufen-den-Wolf.
- Rhonezeitung (10.10.2013): Vom Jäger zum Gejagten. www.rz-online.ch/region/wallis/vom-jaeger-zum-gejagten.
- Winnie, J. & Creel, S. (2007). Sex-specific behavioural responses of elk to spatial and temporal variation in the threat of wolf predation. *Anim. Behav.* 73, 215-225.

Complémentarité chasse et grands prédateurs

A l'occasion de l'ouverture de la chasse, le conseiller d'Etat Jacques Melly, demandait aux chasseurs d'effectuer leur travail de régulation sur les espèces qui «posent problème» pour la régénération des forêts (NF du 16.09.2013): le cerf et le chevreuil. Ainsi, en 2013, la chasse aurait dû abattre 1800 cerfs pour éviter que cette espèce à fort taux de croissance n'impacte trop nos forêts de protection. Dans le passé, le quota fixé par l'état n'a que rarement été atteint par l'exercice de la chasse, qui se déroule seulement durant deux semaines par année pour cette espèce, probablement parce que cette pression, pourtant assez forte, n'est pas suffisante pour contenir la progression des effectifs. De plus, de légers changements dans le mode de chasse au chevreuil ont dû être opérés afin de réduire ou rééquilibrer l'effectif, cette espèce provoquant des dégâts à certaines cultures, principalement au vignoble. Il est évident que les chasseurs fournissent un service régulateur clef, mais ce qui n'est jamais mentionné, sinon totalement éludé, notamment par les autorités valaisannes, c'est que les grands prédateurs (lynx et loups) sont tout à fait complémentaires aux chasseurs dans cette tâche, comme le reconnaissent

d'ailleurs les préposés à la gestion des forêts. En effet, si dans notre environnement aujourd'hui très anthropique la régulation par la chasse ne pourra certainement jamais être assurée par les seuls prédateurs, ces derniers effectuent naturellement et gratuitement un tel service, ce qu'attestent les résultats de nombreuses recherches scientifiques. A ce titre, il faudrait qu'ils soient enfin acceptés dans leur rôle de super-régulateurs. Reste bien sûr le problème des déprédations sur les troupeaux d'ovins, qui participent à l'entretien des paysages d'altitude, mais celles-ci ne sont le fait que de quelques loups, qu'il convient d'empêcher d'agir par une protection correcte des troupeaux; et lorsque les méthodes de protection ou d'effarouchement ne fonctionnent pas, on peut toujours recourir, en dernière extrémité, aux mesures d'élimination. Alors évitons les palabres du café des chasseurs: «tirons tout ce qu'on peut afin de ne rien laisser aux prédateurs...», car malgré tout ce qui peut être dit ou entrepris, il faudra faire avec et le débat pourra enfin s'apaiser!

*Communiqué de presse de fauna • vs
du 1er octobre 2013*

Marchesi Paul (Pomy), 1958–2013, 3 octobre

Le décès brutal et inattendu de Paul Marchesi représente une grande perte pour la connaissance de la faune et de la nature en Valais.

C'est aussi la disparition d'un ami que nous avons eu le privilège de côtoyer durant de nombreuses années, riches en partage d'observations et de connaissances, en collaborations parfois très étroites et en conseils constructifs reçus. Ces échanges fructueux ne se limitaient pas au contexte professionnel, mais aussi dans le cadre des nombreuses activités parallèles que Paul menait. Constamment préoccupé par la protection de la nature, la sauvegarde de la biodiversité et l'acquisition de nouvelles connaissances sur la faune, Pomy était de la trempe de ces naturalistes passionnés, prolifiques, jamais rassasiés. A la fois pointu et polyvalent, il ne restait pas dans sa tour d'ivoire et était toujours prêt à partager et à rendre ses connaissances accessibles en adaptant parfaitement ses discours au public qui l'écoutait. Aussi curieux et fouineur que les petits mammifères qu'il étudiait, il lui fallait toujours explorer, rechercher, comprendre et ... communiquer aussi.

Passionné depuis son plus jeune âge par le monde animal, Paul débuta son parcours de naturaliste par la découverte des oiseaux, en visitant régulièrement la réserve naturelle des Grangettes, en compagnie de ses amis d'enfance. Lors de ses études à l'Université de Neuchâtel, il s'est spécialisé sur les mammifères, plus particulièrement sur les mustélidés, avec un travail de licence sur l'hermine dans les Préalpes vaudoises, une thèse de doctorat sur la martre dans le Jura

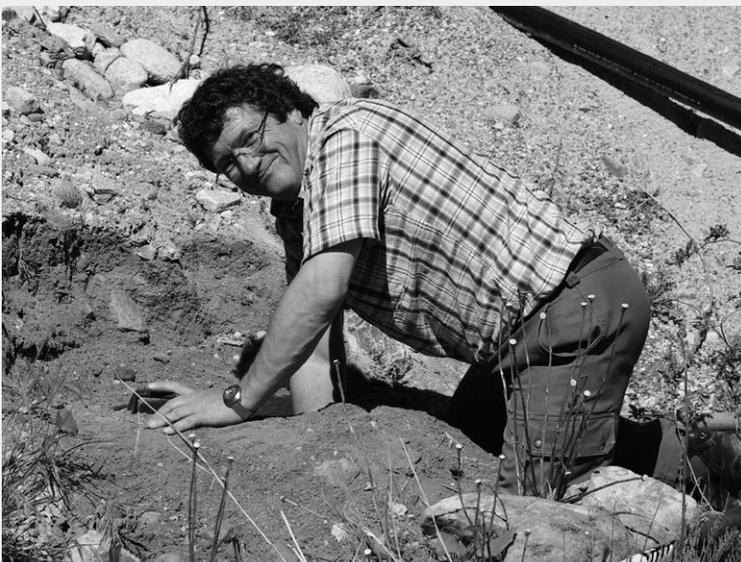


neuchâtelois et un post-doctorat sur les chimpanzés en Côte d'Ivoire et au Libéria. A son retour en Suisse, il est engagé par le bureau Christian Werlen, devenu par la suite Drosera SA Ecologie appliquée. Paul a été initiateur, membre fondateur et élément moteur de la communauté d'étude Faune Concept, réunissant différents professionnels et bureaux d'études spécialisés sur les mammifères.

Paul retirait une satisfaction certaine de son activité de biologiste au sein du bureau Drosera, particulièrement de ses inventaires faunistiques et des nombreux aménagements ou revitalisations de biotopes qu'il a pu réaliser, avec des résultats souvent à la hauteur de ses espérances.

Paul était soucieux de toujours compléter ses prospections, de valoriser ensuite leurs résultats et de partager ses points de vue. Ses travaux débordaient ainsi fréquemment et largement le cadre formel des horaires syndicaux et des rapports d'impact.

Correspondant du KARCH en Valais romand pour les amphibiens depuis 1997, il était aussi membre du comité de la Société Suisse



de Biologie de la Faune (SSBF/SGW), où il a pu susciter et entretenir l'intérêt pour les mammifères, développer d'ambitieux projets pour leur étude et leur protection.

Le nom de Paul est avant tout associé aux petits carnivores, aux castors, aux micro-mammifères, aux batraciens et aux écrevisses; il ne négligeait cependant pas le reste de la faune. Paul était en effet un excellent connaisseur d'autres groupes faunistiques: les poissons, les oiseaux, les orthoptères, les papillons, certaines familles d'hyménoptères, les cigales. On lui doit la découverte de plusieurs espèces nouvelles pour le Valais: la grenouille agile, le triton palmé et la taupe aveugle. Il développa aussi l'usage de pièges à traces pour détecter la présence des petits mammifères.

Pomy savait transmettre avec passion ses connaissances et intéresser le public à ses propos. Avec le Musée de la nature, il organisait des cours d'identification des mammifères. Membre actif de la Société valaisanne d'entomologie (SEV / WEG), qu'il a d'ailleurs présidée de 1998 à 2002, il a aussi régulièrement animé les sorties des Amis du Musée et de La Murithienne, laissant toujours une impression forte et un grand intérêt pour les sites et les thèmes présentés.

Paul est l'auteur de plus d'une vingtaine de publications sur les mammifères, les batraciens, les écrevisses et les insectes du Valais. Il travaillait rarement seul à ces projets, ayant un grand souci de partage avec ses collègues et amis, qui parfois peinaient d'ailleurs à suivre son rythme. Tour de force, il a fait aboutir la publication d'une faune des



mammifères du Valais (avec Nicolas Lugon-Moulin, décédé lui aussi très jeune), puis d'un ouvrage d'identification des mammifères de Suisse, avec l'originalité d'avoir mis au point une clé de détermination des crottes!

Notre sympathie et notre amitié vont à son épouse Nathalie, à ses filles Aline et Sophie, ainsi qu'à toute sa famille. Paul a pu compter sur leur soutien sans faille. Nathalie et ses filles l'ont si souvent accompagné sur le terrain pour repérer et compter crapauds, grenouilles, écrevisses, castors, mulots, sauterelles et autres bestioles.

Jean-Claude Praz et Jérôme Fournier

Collaboration avec fauna • vs

En tant que responsable du KARCH, Paul Marchesi a rédigé différents articles concernant les amphibiens du Valais dans les bulletins fauna • vs **info**. Lors de l'Assemblée générale de fauna • vs du 4 mai 2012, il a tenu une conférence sur les petits mammifères, son domaine de prédilection. Ce même printemps, le KARCH et fauna • vs ont conduit une action commune pour sauver les rares crapauds sonneurs à ventre jaune. Dans les régions de Sierre et de Martigny, de grands seaux – qui une fois remplis d'eau peuvent servir de biotopes de substitution à ces amphibiens menacés – ont été enfouis à l'aide de bénévoles.

Ce bulletin a été réalisé:

Avec le soutien de la





Les reptiles du parc naturel du Binntal

Martina Küng, future ingénieure en environnement, a étudié les reptiles du parc naturel du Binntal pendant le printemps et l'été 2013. Dans son travail de Bachelor, réalisé à la Haute Ecole Zurichoise pour les Sciences Appliquées (ZHAW), la présence de ces animaux méconnus ainsi que l'utilisation qu'ils font de leur biotope ont été analysées. La jeune scientifique a ensuite émis des recommandations pour leur protection. Ce travail a été réalisé en collaboration avec le Centre de coordination pour la protection des amphibiens et des reptiles de Suisse (KARCH).

Excursion sur les reptiles du Binntal

Le samedi 10 mai 2014, fauna•vs organise une excursion sur le thème «les reptiles du Binntal». Andreas Meyer, spécialiste des reptiles auprès du KARCH nous fera voyager dans le monde des lézards et des serpents, et nous expliquera tout sur la vie, le biotope et la protection des reptiles indigènes. L'excursion sera bilingue.

Dans le parc naturel du Binntal, quatre surfaces situées à des altitudes différentes ont été définies comme zones d'études et cartographiées. Chaque surface a été visitée de 10 à 15 fois entre avril et juin 2013. Afin de faciliter le recensement de ces espèces vivant cachées, des tôles ont été placées le long d'habitats favorables ou de structures habitables. Offrant protection et chaleur, ce genre de cachettes artificielles est apprécié des reptiles. Sur demande du KARCH, la position précise de chacune de ces zones ne sera pas indiquée. En effet, des captures illégales ou des mises à mort d'animaux (particulièrement de vipères aspics) peuvent porter préjudice à des populations déjà affaiblies. C'est la raison pour laquelle nous parlons dans cet article de surfaces, sans plus de précision, numérotées de 1 à 4 (Tableau 1).

Trois espèces de lézards et deux espèces de serpents

Le parc naturel du Binntal fait partie des parcs naturels de Suisse les plus riches en espèces de reptiles. Cela s'explique en partie par la diversité topographique et climatique de la région, mais également par la haute qualité

des biotopes situés à différentes altitudes. Lors de son travail, Martina Küng a observé les espèces suivantes (Tableau 1):

- Lézard vert occidental (*Lacerta bilineata*)
- Lézard des murailles (*Podarcis muralis*)
- Lézard vivipare (*Zootoca vivipara*)
- Vipère aspic (*Vipera aspis*)
- Coronelle lisse (*Coronella austriaca*)

Des observations plus anciennes font état de la présence d'orvets (*Anguis fragilis*), espèce qui n'a pas été trouvée dans cette étude. En outre, la présence dans le parc de la couleuvre à collier (*Natrix natrix*) est supposée, bien qu'aucune observation de cette espèce n'ait été annoncée à ce jour.

Utilisation des micro-habitats

Dans la région étudiée, on peut partager grossièrement l'espace vital des reptiles en deux zones: la zone primaire et la zone secondaire. Les habitats naturels comme les éboulis, les couloirs à avalanche, et les surfaces non-exploitées au-dessus de la limite des forêts font partie de leur espace vital primaire. L'espace vital secondaire comprend les zones anthropisées, créées et entretenues par les activités humaines, comme par

Description de la zone	Surface 1	Surface 2	Surface 3	Surface 4
Altitude	850-900	1160-1220	1550-1640	1450-1470
Température annuelle moyenne (°C)	8	4	2	2
Précipitations annuelles (mm)	800	1000	1300	1300
Exposition	SE	SW	SW	W
Nombre de contrôles	14	14	10	15

Tab. 1: Description des quatre zones d'études situées dans le parc naturel du Binnental et du nombre d'observations des espèces de reptiles trouvées entre avril et juin 2013.

Espèces de reptiles	Surface 1	Surface 2	Surface 3	Surface 4
Lézard vert	65	54		
Lézard des murailles	40	20		
Lézard vivipare				9
Vipère aspic	4		2	74
Coronelle lisse	2		1	1
Observations totales	111	74	3	84

exemple les surfaces agricoles utiles avec de petites structures ou les talus en bordure de route. L'étude présentée ici s'est concentrée avant tout sur l'habitat secondaire.

En ce qui concerne les trois espèces les plus fréquentes (lézard vert occidental, lézard des murailles et vipère aspic), l'utilisation de l'habitat a été analysée en détail (Tableau 2 à 4), chaque observation ayant été classée dans un micro-habitat donné. Les observations effectuées sous les tôles ont été comptées parmi les structures anthropiques. Une analyse pertinente de l'utilisation de l'habitat par les deux autres espèces n'a pas été possible en raison du faible nombre d'observations. L'analyse des données révèle que les trois espèces les plus fréquentes utilisent le plus souvent les ourlets herbeux et les bandes non-fauchées ainsi que les structures pierreuses. Pratiquement aucune observation de reptiles n'a été faite dans les prairies grasses et les pâturages. Ces résultats démontrent clairement la dépendance des reptiles pour les petites structures des surfaces agricoles utiles qui leur servent à la fois de cachette et d'emplacement pour les baignades de soleil, mais également de terrain de chasse et de quartier d'hiver.

Le lézard vert occidental: Le lézard vert occidental utilise le plus souvent les structures de bordure, c'est-à-dire situées entre deux micro-habitats. C'est dans les endroits combinant les ourlets herbeux et les bandes non-fauchées avec des haies basses, des pierres ou des tas de bois mort que l'espèce a été le plus souvent observée (Tableau 2). Des individus isolés ont également été vus dans et autour de murs en pierres sèches. Plusieurs lézards verts se trouvaient dans des talus.

Le lézard des murailles: L'analyse de l'utilisation du micro-habitat montre un lien fort entre l'espèce et les habitats pierreux (Tableau 3), particulièrement quand ces biotopes sont combinés avec des ourlets herbeux et des bandes non-fauchées, des haies basses et des tas de bois morts. Le lézard des murailles a aussi souvent été observé dans les talus.

Tab. 2: Utilisation du micro-habitat par le lézard vert occidental.

Micro-habitat	Surface 1	Surface 2
Ourlet herbeux/bande non-fauchée	31	7
Bosquet (haie basse)	13	25
Pierres	13	2
Mur en pierres sèches	4	11
Tas de bois mort	8	9
Talus	6	0
Murgier	1	2
Eboulis	2	0
Prairie grasse	0	2
Pâturage	0	2
Structures anthropiques	0	1
Gabion	1	0

Tab. 3: Utilisation du micro-habitat par le lézard des murailles.

Micro-habitat	Surface 1	Surface 2
Pierres	19	3
Ourlet herbeux/bande non-fauchée	20	3
Talus	9	0
Mur en pierres sèches	6	6
Bosquet (haie basse)	4	5
Tas de bois mort	4	1
Structures anthropiques	3	2
Murgier	1	1
Bassin de fontaine	0	1
Feuilles/sol forestier	0	1
Pâturage	0	1

Mikro-habitat	Surface 1	Surface 3	Surface 4
Ourllet herbeux/bande non-fauchée	3	0	36
Mur en pierres sèches	0	0	25
Murgier	0	0	15
Pierres	1	0	4
Structures anthropiques	0	1	0
Gabion	0	0	1
Feuilles/sol forestier	1	0	0
Bosquet (haie basse)	1	0	0

Tab. 4: Utilisation du micro-habitat par la vipère aspic.

Source:

Küng Martina (2013): *Vorkommen und Habitatnutzung von Reptilien im Landschaftspark Binntal (confidentiel)*. Travail de Bachelor à la ZHAW.

Tab. 5: Observations liées à la présence des tôles.

	Surface 1	Surface 2	Surface 3	Surface 4
Total des observations	111	74	3	84
Observations sous les tôles	2	4	2	0
Espèces sous les tôles	1 lézard des murailles 1 coronelle lisse	1 lézard des murailles 1 lézard vert	1 vipère aspic 1 coronelle lisse	

La vipère aspic: Les observations de vipère aspic ont surtout été faites dans les ourlets herbeux et les bandes non-fauchées, au pied ou au bord supérieur des murs en pierres sèches, et en bordure de murgiers (Tableau 4). L'espèce semble privilégier les endroits rocaillieux offrant des possibilités de retraites combinées avec de la végétation herbacée. Les gabions bien exposés et végétalisés sont aussi habités.

Résultats liés à l'utilisation des tôles

L'utilisation des tôles a obtenu des succès différents selon les zones étudiées (Tableau 5). Dans la surface 3, deux observations sur un total de trois ont été faites sous les tôles. Dans chacune des surfaces 1 et 3, ces structures artificielles ont permis l'observation d'une coronelle lisse. Étonnamment, malgré une forte densité d'individus, aucune vipère aspic n'a été trouvée sous les tôles de la surface 4.

Biotopes à reptiles sous pression

Il est apparu pendant la récolte des données que le parc naturel du Binntal comporte beaucoup de surfaces agricoles présentant une très grande richesse structurale avec notamment des murs en pierres sèches, des haies et des murgiers. Malgré cette richesse, ces biotopes à reptiles sont sous pression ou ont déjà disparu. Il existe de multiples causes à cette situation. D'une part, l'intensification de l'utilisation agricole des sols conduit à une perte des petites structures, et avec elle, à une diminution qualitative et quantitative d'habitats adéquats. D'autre part, les surfaces à faibles rendements, situées dans des pentes escarpées ou difficilement mises en valeur, ne sont plus exploitées. L'embroussaillage qui en résulte agit également de manière négative pour les reptiles.

Le parc naturel du Binntal apporte une contribution précieuse à la protection des reptiles indigènes, tant que sa richesse en petites structures liées aux surfaces agricoles extensives se maintient. En outre, ces petites structures représentent une part importante du paysage culturel et traditionnel. Pour les visiteurs du parc, elles contribuent à l'attrait et à la beauté de notre région.

Brigitte Wolf

Traduction: Isabelle Castro

Mesures pour la protection des reptiles

- Maintenir les petites structures existantes, particulièrement les micro-habitats et les talus. Entretien des zones permettant les bains de soleil, comme par exemple les murgiers et les surfaces en gravier, et les libérer de l'embroussaillage. Des petites structures partiellement recouvertes par des plantes rampantes de petites tailles sont cependant souhaitées.
- Favoriser l'exploitation extensive des pâturages et des prairies, par exemple à l'aide de contrat d'exploitation ou de pâture par des chèvres (éventuellement avec des moutons).
- Tolérer un taux d'embroussaillage optimal de 10-25% sur les pâturages.
- Faucher progressivement les surfaces et de manière alternée. Dans les zones de petites structures et les ourlets, maintenir une hauteur de 15 cm ou plus.
- Renoncer à l'irrigation par arrosage automatique.
- Favoriser les ourlets herbeux et les bandes non-fauchées (à une hauteur de 50 cm, ou mieux encore à 100 cm).
- Favoriser la mise en réseau des haies, des ourlets herbeux et des bandes non-fauchées, des murs en pierres sèches et des autres petites structures.
- Exploiter les talus de manière très extensive; l'embroussaillage doit être combattu périodiquement (taux optimal d'embroussaillage: 10-25%).

Densité du lynx d'Eurasie (*Lynx lynx*) dans le Nord-Ouest des Alpes suisses

La gestion des grands prédateurs est un sujet délicat en Suisse, et particulièrement en Valais. Bien que les scientifiques mettent à disposition plusieurs méthodes fiables permettant par exemple d'estimer la densité des populations de lynx et de loups, de telles informations n'existent pas encore en Valais, et les données sur les grands prédateurs de notre canton restent limitées. Dans le Nord-Ouest des Alpes suisses, différents résultats scientifiques liés à la densité de lynx sont cependant disponibles entre autres grâce à une récente étude de Pesenti et Zimmermann (2013). Ces chercheurs ont notamment testé si l'utilisation de l'espace par les lynx dépendait de la densité de leur population, de la période de l'année ou du statut social de l'animal. L'article suivant résume les résultats de ces recherches.

La recolonisation des milieux naturels par les grands prédateurs laisse beaucoup de questions ouvertes, et l'arrivée de cette faune dans un paysage anthropique n'est pas forcément perçue d'un bon œil. En effet, les grands prédateurs peuvent faire des dégâts et porter atteinte à certaines activités humaines, comme l'élevage ou la chasse (Karanth et al. 1999). Afin de limiter les dommages créés par ces carnivores, il est nécessaire de récolter le plus d'informations possibles sur les habitudes de ces espèces. Combien sont-ils? Où vivent-ils? Comment choisissent-ils leur territoire? Etc. La gestion des grands prédateurs requiert des données précises et fiables sans lesquelles il est impossible d'anticiper le comportement de ces animaux sauvages.

Comment estimer la densité de grands prédateurs?

L'estimation des populations d'animaux forestiers nocturnes à faible densité est cependant spécialement difficile à établir (Cederlund et al. 1998). Néanmoins, si chaque individu est identifiable par des marques spécifiques (comme les lynx le sont grâce aux différents dessins de leurs tâches noires, Figure 1), la méthode des pièges photographiques permet d'obtenir de bons résultats, étant donné qu'un individu peut être identifié et photographié plusieurs fois (méthode dite de capture-recapture). L'utilisation des pièges photographiques possède un grand avantage: non-invasive, elle ne crée que peu de dérangements environnementaux (Henschel et Ray 2003). Il existe actuellement un grand nombre de différents types de pièges photos, et le choix de l'appareil est important pour la réussite des études scientifiques. Rovero et al. (2013) proposent des pistes

pour aider les chercheurs à choisir le bon modèle d'appareil selon le type d'études entreprises. Bien que la technique des pièges photographiques soit l'une des plus performantes pour la recherche dédiée à la grande faune sauvage, notamment pour les espèces en grande partie nocturnes, Rovero et al. (2013) concluent que des limitations technologiques critiques, telles que la détection du piège par les animaux, ou encore la puissance limitée du flash (lumière blanche ou infrarouge) qui ne permet pas toujours une vitesse d'obturation assez rapide et rend la photo floue, devraient être améliorées. La technique des pièges photographiques a été utilisée pour étudier une grande variété de félins. Sa première application au lynx d'Eurasie a été conduite en 1998 dans le Nord-Ouest des Alpes suisses (Laass 1999). Dès lors, la densité et l'abondance des lynx ont été estimées tous les deux ans dans cette région (Breitenmoser-Würsten et al. 2001; Zimmermann et al. 2010).

Fig. 1: Les lynx peuvent être identifiés individuellement grâce aux dessins formés par leurs tâches noires. Les deux images du haut montrent le même lynx, les deux images du bas montrent un second lynx.





Source: www.wikipedia.ch, Martin Mecnarowski

Afin d'estimer la densité de lynx dans le Nord-Ouest des Alpes suisses, Pesenti et Zimmermann ont posé 54 (2007-2008) et 53 (2009-2010) pièges photographiques sur 790 km². Les pièges ont été effectifs durant 60 nuits du 1^{er} décembre 2007 au 30 janvier 2008 et du 27 novembre 2009 au 26 janvier 2010. Sur les photos, les lynx étaient identifiés selon les motifs de leur pelage en utilisant des photos d'études antérieures. Certains individus ont pu être sexés grâce à l'axe de prise de vue des photographies (testicules), à la présence d'une femelle avec ses petits, à la capture parallèle de certains lynx au moyen de pièges ad hoc et enfin sur la base de carcasses d'individus retrouvés morts.

Les auteurs de l'étude ont déployé un effort de 3020 nuits de piégeage en 2007-2008, et de 3159 nuits en 2009-2010. Soixante-quatre photos de lynx ont été récoltées et 22 individus (dont au moins 5 femelles et 8 mâles) ont été identifiés en 2007-2008. En 2009-2010, 75 photos ont été prises et 23 lynx (dont au moins 5 femelles et 7 mâles) ont été identifiés. Etant donné que chaque individu a été photographié en moyenne à 2.91 (2007-2008) et 3.26 (2009-2010) occasions, les analyses statistiques permettent d'affirmer que tous les lynx potentiels vivant dans le périmètre étudié ont été photographiés, tant en 2007-2008 qu'en 2009-2010.

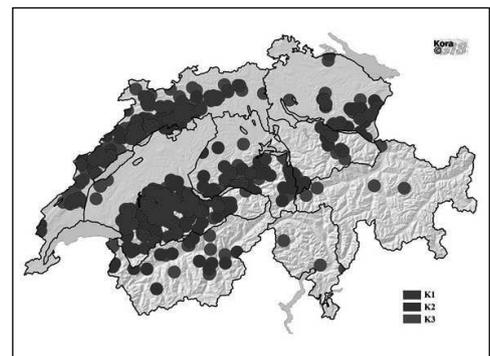
Un peu moins de deux lynx par 100 km² dans le Nord-Ouest des Alpes suisses

Les buts de l'étude de Pesenti et Zimmermann sont multiples. Ils ont tout d'abord calculé la densité de lynx en 2007-2008 et en 2009-2010. Ensuite, ils ont analysé l'influence potentielle de trois différentes co-variables (densité, statut social de l'animal

et période de l'année) sur l'utilisation de l'espace par les lynx. Afin de déterminer la densité de lynx en 2007-2008 et en 2009-2010, les données récoltées par les pièges photographiques ont été analysées selon deux méthodes statistiques: l'une d'entre elle se base sur la moyenne des distances maximales entre les sites auxquels un individu a été photographié (Dillon et Kelly 2008; Karanth 1995), et l'autre méthode consiste à utiliser un modèle spatial de capture-recapture (Efford 2004) s'appuyant sur les localisations spécifiques de l'historique de capture d'un individu. Selon les analyses de Pesenti et Zimmermann, la méthode la plus fiable d'estimation de la densité de lynx est le modèle spatial. Elle aboutit aux résultats suivants: la densité de lynx dans le Nord-Ouest des Alpes suisses est de 1.47 ± 0.25 (2007-2008) et 1.38 ± 0.23 (2009-2010) lynx indépendants par 100 km².

Afin de déterminer si l'utilisation de l'espace par les lynx dépend de la densité de leur population, les auteurs se sont servis de données récoltées par radio-télémetrie dans les années 1980 (faible densité de lynx) et à la fin des années 1990 (plus haute densité de lynx). Ils concluent que l'utilisation de l'espace par les lynx à la fin des années 1990 décroît significativement comparé à celle des années 1980. En d'autres termes, les lynx utilisent un plus grand territoire quand ils sont moins nombreux par km².

Les résultats de Pesenti et Zimmermann montrent encore que l'effet du statut social sur l'utilisation de l'espace est de même ampleur que celui de la densité. Les lynx ont été classifiés en cinq catégories correspondant à leur statut social: mâle adulte, femelle adulte, femelle avec juvéniles, sub-adulte, et subadulte en phase de dispersion ou «floater» (Zimmermann et al. 2005). Les résultats confirment que les mâles adultes et les subadultes en dispersion utilisent



Répartition des lynx en Suisse pour l'année 2011.

plus largement l'espace que les subadultes sédentarisés, les femelles adultes et les femelles avec juvéniles. Ces dernières sont en effet limitées par les possibilités de déplacement restreintes des jeunes de moins de quatre mois (Kaczensky 1991), tandis que la recherche constante de proies pour nourrir les jeunes de plus de quatre mois réduit encore leur mobilité jusqu'à l'émancipation des juvéniles (Molinari et Molinari-Jobin 2001). Les mâles adultes, quant à eux, prospectent les frontières de leur territoire durant la saison de reproduction à la recherche de femelles en chaleur, afin de déposer des marquages olfactifs ou encore pour défendre leur territoire contre de potentiels intrus (Breitenmoser et Breitenmoser-Würsten 2008). Il en découle que leur mobilité est plus grande que, par exemple, celle des femelles avec juvéniles.

Selon les analyses de Pesenti et Zimmermann, la dernière co-variable étudiée (période de l'année) n'a aucune influence sur l'utilisation de l'espace par les lynx.

À quand de tels chiffres pour le Valais?

L'étude de Pesenti et Zimmermann (2013) et de Rovero et al. (2013) prouvent que les scientifiques mettent à disposition des méthodes toujours plus performantes pour obtenir des informations toujours plus précises et fiables sur les animaux forestiers nocturnes à faible densité. Dans le bulletin de septembre 2011 (Dirac Ramohavelo 2011), *fauna•vs* concluait qu'il restait difficile de se prononcer sur la distribution exacte du lynx en Valais et sur l'évolution de la population au cours de temps, et préconisait la mise en œuvre de méthodes de suivi adéquates comme, notamment, la technique des pièges photographiques. Depuis l'hiver 2011-2012, le groupe de recherche en biologie de la conservation de l'université de Berne mène en Valais un programme de recherche ambitieux (Biollaz et al. 2012) qui tente, sur la base de techniques de suivi combinées (pièges photographiques infrarouges et relevés de traces dans la neige), de comprendre comment les effectifs des prédateurs carnivores (loup, lynx, renard) et de leurs proies ongulées (cerf, chevreuil, chamois, sanglier) fluctuent spatio-temporellement. Cette étude devrait donc fournir des informations sur la distribution et l'abondance des grands carnivores en Valais. Les résultats sont attendus avec impatience...

Clémence Dirac Ramohavelo

Bibliographie:

Article principal:

PESENTI, E. ET F. ZIMMERMANN. 2013. Density estimations of Eurasian lynx (*Lynx lynx*) in the Swiss Alps. *Journal of Mammalogy* 94 (1):73-81.

Articles cités:

BIOLLAZ, F., METTAZ, S. ET ARLETTAZ, R. 2012. Grands carnivores et ongulés sauvages: mise au point de nouvelles méthodes de suivi. *f fauna•vs info* 22:2-6.

BREITENMOSER, U. ET C. BREITENMOSER-WÜRSTEN. 2008. *Der Luchs – ein Grossraubtier in der Kulturlandschaft*. Salm Verlag, Bern, Switzerland.

BREITENMOSER-WÜRSTEN, CH., F. ZIMMERMANN, A. RYSER, S. CAPT, J. LAASS, ET U. BREITENMOSER. 2001. *Untersuchung zur Luchspopulation in der Nordwestalpen der Schweiz 1997–2000*. KORA Bericht 9d:1–88.

CEDERLUND, G., ET AL. 1998. Managing roe deer and their impact on the environment: maximizing the net benefits to society. Pp. 337–371 in *The European roe deer: the biology of success* (R. Anderson, P. Duncan, and J. D. C. Linnell, eds.). Scandinavian University Press, Oslo, Norway.

DILLON, A., ET M. J. KELLY. 2008. Ocelot home range, overlap and density: comparing radio telemetry with camera trapping. *Journal of Zoology* 275:391–398.

DIRAC RAMOHAVELO, C. 2011. *Connaissances actuelles sur la répartition du lynx dans le canton du Valais*. *fauna•vs info* 19:2-5.

EFFORD, M. 2004. Density estimation in live-trapping studies. *Oikos* 10:598–610.

HENSCHHEL, P., ET J. RAY. 2003. *Leopards in African rainforests: survey and monitoring techniques*. Wildlife Conservation Society, New York.

KACZENSKY, P. 1991. *Untersuchungen zur Raumnutzung weiblicher Luchse (*Lynx lynx*), sowie zur Abwanderung und Mortalität ihrer Jungen im Schweizer Jura*. M.S. thesis, University of Munich, Munich, Germany.

KARANTH, K. U. 1995. Estimating tiger *Panthera tigris* populations from camera-trap data using capture–recapture models. *Biological Conservation* 71:333–338.

KARANTH, K. U., M. E. SUNQUIST, ET K. M. CHINNAPPA. 1999. Long-term monitoring of tigers: lessons from Nagarhole. Pp. 114–122 in *Riding the tiger: tiger conservation in human-dominated landscapes* (J. Seidensticker, S. Christie, and P. Jackson, eds.). Cambridge University Press, Cambridge, United Kingdom.

LAASS, J. 1999. *Evaluation von Photofallen für ein quantitatives Monitoring einer Luchspopulation in den Schweizer Alpen*. M.S. thesis, University of Vienna, Vienna, Austria.

MOLINARI, P., ET A. MOLINARI-JOBIN. 2001. Behavioural observations of interactions in a free-ranging lynx *Lynx lynx* family at kills. *Acta Theriologica* 46:441–445.

ROVERO, F., F. ZIMMERMANN, D. BERZI, ET P. MEEK. 2013. Which camera trap type and how many do I need? A review of camera features and study designs for a range of wildlife research applications. *Hystrix, the Italian Journal of Mammalogy* 24 (2).

ZIMMERMANN, F., CH. BREITENMOSER-WÜRSTEN, ET U. BREITENMOSER. 2005. Natal dispersal of Eurasian lynx (*Lynx lynx*) in Switzerland. *Journal of Zoology* 267:381–395.

ZIMMERMANN, F., ET AL. 2010. Abondance et densité du lynx dans le Nord-Ouest des Alpes: estimation par capture–recapture photographique dans l'aire d'échantillonnage étendue au canton de Vaud dans le C-VI durant l'hiver 2009/10. *KORA Bericht* 52f:1–17.

Le ténia du renard: une maladie parasitaire en augmentation dans les Alpes

Représentant auparavant une espèce porteuse de la rage, le renard n'était pas le bienvenu proche des habitations humaines. La rage a pourtant pu être en grande partie éradiquée, ce qui a profité au ténia du renard, parasite transmissible à l'homme qui ne cesse de se propager en de nombreux lieux.

De toutes les maladies infectieuses d'Europe centrale, l'échinococcose alvéolaire présente un développement particulièrement insidieux: cinq à quinze ans peuvent s'écouler depuis le jour de l'infection d'un individu par le ténia (*Echinococcus alveolaris*) jusqu'à l'apparition des premiers symptômes de la maladie. Durant ces années d'incubation, le parasite se loge dans le foie et détruit cet organe en rendant sa structure poreuse. Tout comme une tumeur génère des métastases, ces formes parasitaires peuvent se répandre et infecter d'autres organes.

Un traitement difficile

Bien que ces dernières années des progrès ont été accomplis dans le traitement de cette maladie, les chances de guérison des personnes infectées par le ténia du renard sont minces. Si la maladie n'est pas traitée, elle conduit inéluctablement à la mort de l'individu porteur du parasite. L'échinococcose alvéolaire étant décelée bien souvent très tardivement, l'agglomération de parasites ne peut alors plus être enlevée chirurgicalement, et d'autres thérapies s'imposent.

Dans les pays alpins, la maladie du ténia du renard est connue depuis le milieu du 19^{ème} siècle. Entre 1867 et 1936, le parasitologue Adolf Posselt (Innsbruck) a recensé tous les cas d'échinococcose alvéolaire en Autriche. Il a constaté que la maladie du ténia du renard

était plus fréquente dans les provinces du Vorarlberg et du Tyrol. Plus de la moitié des malades venaient de la partie occidentale de la république alpine.

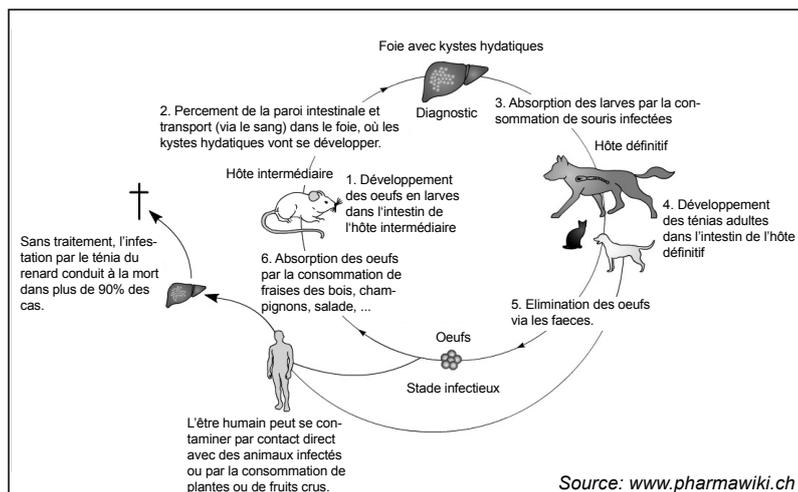
Comme les chercheurs de l'Université de Vienne l'ont récemment rapporté dans la revue *Emerging Infectious Diseases*, la situation à la frontière austro-suisse s'est considérablement aggravée ces dernières années. Alors qu'entre 1991 et 2000, 0.08 nouveaux cas annuels pour 100 000 personnes avaient été observés dans le Vorarlberg, il n'y en avait entre 2001 et 2010 non moins de 0.32. En 2011, ce nombre a même augmenté jusqu'à 1.9 – ce qui correspond à un accroissement des cas recensés de 23 fois en deux décennies. Pour le Tyrol, les chiffres avancés sont comparables.

Les données suisses dépeignent une image similaire. Selon Bruno Gottstein de l'Institut de parasitologie de l'Université de Berne, il y avait en Suisse avant 2005 une moyenne de huit diagnostics de la maladie du ténia du renard par an. Entre 2005 et 2010, le nombre est passé à vingt cas par an, et à l'heure actuelle, il y a environ trente diagnostics annuels. Les experts ne peuvent pas estimer si la tendance observée se poursuivra. Cependant, si cela devait se produire, l'évolution deviendrait fortement inquiétante.

La maladie du ténia du renard n'est pas seulement plus fréquente dans les zones contaminées, mais elle colonise également de nouvelles régions géographiques. Dans l'ouest, le parasite a infecté la population de renards jusqu'en Belgique, dans le nord il a atteint la Suède, et il s'est aussi répandu dans l'est, de la Pologne aux pays baltes. La Lituanie est particulièrement touchée: en quelques années seulement, soixante personnes sont déjà contaminées par l'échinococcose alvéolaire.

Meilleures possibilités de diagnostic

Auparavant, les cas d'échinococcose alvéolaire étaient détectés uniquement par des méthodes d'imagerie, et généralement par



hasard lors d'un examen échographique des organes abdominaux. Les techniques modernes de biologie moléculaire permettent aujourd'hui la détection du parasite dans le sang du patient à un stade plus précoce. Les parasitologues de Suisse et d'Autriche ont donc analysé si l'augmentation des cas d'échinococcose alvéolaire dans la dernière décennie était due à un grand nombre de nouvelles infections ou si elle ne reflétait qu'une amélioration de la détection de la maladie. Voici une de leurs conclusions: Etant donné que les chiffres de la Suisse et de l'Autriche montrent que le stade auquel la maladie est détectée n'a pas changé de manière significative au cours des trois dernières décennies, l'augmentation des cas d'échinococcose alvéolaire est en fait réellement causée par de nouvelles infections.

Il faut cependant également prendre en compte que, dans les Alpes, la population de renards a augmenté à de multiples reprises depuis les années 1990. Les statistiques des chasseurs suisses suggèrent qu'il y a actuellement quatre fois plus de renards roux (*Vulpes vulpes*) dans notre pays qu'il y a trente ans. En outre, le renard a conquis de nouveaux habitats, notamment les milieux urbains. A Zurich par exemple, le nombre de tirs et de renards retrouvés morts depuis 1985 ont augmenté d'un facteur vingt. De plus, la proportion d'animaux porteurs du parasite (qui présentent des œufs de vers dans les selles) a augmenté de manière significative. Selon la région, entre 35 et 65 pourcents des renards ont été infectés par cet agent pathogène dangereux.

Mais pourquoi la population de renards roux a-t-elle tellement augmenté au cours des 15 dernières années? Selon le parasitologue Gottstein, la raison serait liée à une mesure de santé publique qui remonte à environ 20 ans. Afin de lutter contre la propagation de la rage – maladie virale mortelle pour les renards – les renards des pays alpins ont systématiquement été vaccinés contre ce virus depuis le début des années 1990. Des appâts vaccinaux ont été distribués à travers tout le pays. Cette action d'assainissement fort complexe – pour laquelle des hélicoptères ont même été utilisés – a été un tel succès que le virus de la rage a été presque totalement éradiqué de la population de renards roux.

Les renards ont bénéficié de cette mesure d'assainissement et se sont rapidement multipliés. Ceci profita également au ténia

du renard. Si le nombre de renards porteurs du parasite augmente, le nombre d'œufs de ténia excrétés croît également, et les risques d'infections humaines deviennent plus grands. L'élimination de la rage dans les pays alpins est donc un exemple concret de ce qui peut se produire en absence d'une évaluation préalable des risques potentiels que peut avoir une intervention humaine drastique dans un milieu donné. Bien souvent, le problème évincé engendre une nouvelle difficulté. Etant donné qu'à l'époque, la rage était presque toujours une maladie mortelle pour l'homme, l'élimination du virus était primordiale afin de protéger les habitants des pays alpins.

Vermifugez les chiens!

Les mesures de lutte contre le ténia du renard sont malheureusement limitées. L'élimination des renards par des chasses intensives a peu de chance de fournir des résultats probants. En effet, les expériences passées ont montré que ces animaux peuvent compenser des taux de tirs élevés grâce à une augmentation de la productivité, de sorte que la population globale reste stable. De plus, aucun vaccin n'existe contre ce type de ver parasite, et le traitement systématique des renards avec des appâts contenant un vermifuge coûterait très cher alors que l'efficacité d'une telle stratégie d'assainissement n'est pas encore prouvée.

Par conséquent, la seule mesure préventive raisonnable repose sur les propriétaires de chiens. Ces derniers doivent vermifuger régulièrement leur animal de compagnie, afin de réduire le risque d'infections humaines. En effet, en caressant un chien porteur non détecté du ténia du renard, les œufs du parasite potentiellement présents dans la fourrure du canidé peuvent venir se loger dans la main de la personne; si cette dernière porte alors la main à sa bouche, elle peut être contaminée.

Moins de risques en Valais

Selon Peter Scheibler, chef du Département de la chasse, de la pêche et de la faune, cela fait bien longtemps qu'il n'y a en Valais plus aucun problème avec le ténia du renard. Une étude sur ce sujet avait été réalisée il y a quelques années dans notre canton. En outre, les populations valaisannes de renards - victimes de la maladie mortelle de Carré - ont passablement diminué. Ceci réduit donc les possibilités de transmission de la maladie du ténia à l'homme.

Peter Oggier

Traduction: Clémence Dirac Ramohavelo



Ténia du renard (*Echinococcus alveolaris*).
Source: www.wikipedia.ch

Sources

Article original
d'Hermann Feldmeier
publié dans le journal
NZZ du 15 août 2013

Littérature sous-jacente:
Emerging Infectious Diseases 13, 878-882 (2007).

Emerging Infectious Diseases 19, 475-477 et 721-728 (2013).

Journées internationales d'observation du gypaète barbu dans les Alpes

Une fois par an et pour la 8^{ème} année consécutive, plusieurs centaines d'ornithologues d'Autriche, de France, d'Italie et de Suisse se sont retrouvés au même moment à différents points des Alpes européennes pour observer les gypaètes barbus (*Gypaetus barbatus*).

Cette année, ces journées organisées dans le cadre de l'IBM (International Bearded Vulture Monitoring) ont eu lieu du 12 au 19 octobre, avec un suivi plus intensif le samedi 12 octobre 2013. Le but d'une telle action est d'effectuer une estimation du nombre d'individus composant la population alpine. Grâce à de nombreux bénévoles, le Réseau Gypaète Suisse occidentale (RGSO) a participé à ces journées d'observation avec plus de 21 postes répartis dans les cantons de Berne, de Vaud et du Valais.

Aperçu de la situation météorologique

Les conditions météorologiques du samedi 12 octobre (journée focale) ont été plus clémentes qu'annoncées. En général, le soleil était présent, avec quelques bans de brouillard et nuages élevés par endroit. Le brouillard et les nuages ont fait leur apparition en toutes régions dès 14h30. La situation était donc propice aux observations

de gypaètes. Cependant, un jour avant le début des journées d'observation, la neige a fait son apparition dès 1300-1700 mètres, réduisant fortement l'activité de vol pour le ou les jours suivants. Du 13 au 19 octobre, le temps a été changeant, mais généralement sec avec un bon ensoleillement et des températures élevées pour la saison, faisant fondre la neige en altitude. Les conditions aérologiques et d'observation étaient donc optimales pour la saison.

Zone couverte par le RGSO

Pour les journées d'observation, le RGSO s'est concentré principalement dans les régions les plus fréquentées par des gypaètes tout au long de l'année. Au total 21 postes «officiels» ont été occupés le 12 octobre, en général de 10h00 à 15h00 (Tableau 1). D'autres points d'observation ponctuels, i.e. avec un suivi non constant, ont aussi été occupés ce jour. Durant le reste de la période

Poste d'observation	Localité	Gypaète observé	Aigle observé	Observateurs
1 L'Au d'Arbignon	Collonges	oui	oui	N. Jordan
2 Emaney	Salvan	non	non	D. Michellod
3 Montbas	Conthey	oui	oui	M. Sauthier
4 Route de Soi	Champéry	non	oui	M. Chesaux
5 Grand-Château	Saillon	non	oui	C. Luisier
6 Némiaz	Chamoson	non	oui	N. Morisset
7 Val Ferret	Ferret	non	oui	J. Savioz, C. Donnet
8 Tzeuzier	Ayent	non	non	Michellod, Crisinel, Fasmeyer
9 Aufallaz	Ovronnaz	oui	oui	S. Denis
10 Col du Sanetsch	Savièse	non	oui	F. Biollaz
11 Lees	Bodmen	oui	oui	R. Arlettaz, P. Christe, O. Glazot
12 Brecholey	Bagne	non	oui	L. Michellod, J. Voutaz
13 Vallon de Nant	Nant	non	non	R. Séchaud, F. Rein
14 Col des Orgières	Salvan	non	oui	S. Tinguely
15 Col de Bretolet	Champéry	non	non	Col de Bretolet team, S. Althaus
16 Gemmi	Leukerbad	oui	non	R. Habegger
17 Schilthorn	Mürren	non	oui	M. Wettstein
18 Oeschinensee	Kandersteg	non	non	A. Bärtsch, E. Kalbermatten
19 Sunnbühl	Kandersteg	non	non	M. Schaad
20 Gasterntal	Kandersteg	non	oui	Y. Bötsch
21 Betelberg-Lenk	Lenk	non	oui	M. Fahrni

Tableau 1: Résumé des postes d'observation occupés par le RGSO le 12 octobre 2013 au minimum de 10h00 à 14h30. La présence de gypaètes et d'aigles est indiquée.

Tableau 2 (à droite): Résumé des observations de gypaètes barbus durant les journées internationales d'observation du 12 au 19 octobre 2013. * = Gildo, Pablo, Guillaume, Swaro ou Gilbert.

Date	Lieu d'observation	Age	Début	Fin	Identité probable
12.10.13	14 Van d'en Haut	subad. ou ad.	11:45	11:46	inconnu 2, inconnu 3 ou couple derborence_x *
12.10.13	9 Aufallaz	adulte	11:00	11:03	inconnu 2 ou couple derborence_x *
12.10.13	24 Marais d'Ardon	adulte	13:00	13:05	couple _derborence_1 *
12.10.13	24 Marais d'Ardon	adulte	13:00	13:05	couple _derborence_2 *
12.10.13	24 Marais d'Ardon	adulte	14:20	14:21	couple _derborence_1 *
12.10.13	24 Marais d'Ardon	adulte	14:20	14:21	couple _derborence_2 *
12.10.13	3 Montbas	adulte	15:30	15:31	couple _derborence_x *
12.10.13	3 Montbas	1 an	12:20	12:21	Marlon ou Surprise
12.10.13	3 Montbas	adulte	08:00	08:45	Guillaumes
12.10.13	3 Montbas	adulte	08:00	08:45	Pablo
12.10.13	3 Montbas	adulte	09:05	09:06	Gildo
12.10.13	3 Montbas	1 an	09:20	11:25	Marlon
12.10.13	11 Lees	adulte	10:55	12:05	couple _leukerbad_Diana Valais ou inconnu 5
12.10.13	11 Lees	adulte	10:55	12:05	couple _leukerbad ou inconnu 3
12.10.13	11 Lees	adulte	12:43	12:57	couple _leukerbad ou inconnu 4
12.10.13	25 Alte Rhone	adulte	10:50	11:00	inconnu 3, 4 ou 6
12.10.13	16 Gemmi	adulte	14:21	14:23	couple _leukerbad ou inconnu 4
13.10.13	Icogne	3 ou 4 ans	?	?	inconnu 1
13.10.13	Mossfluo	2 ans	14:50	15:00	inconnu 7
13.10.13	Mossfluo	subadulte	14:50	15:00	?
13.10.13	Alte Rhone	2 ou 3 ans	11:15	11:30	inconnu 1
13.10.13	Varen	1 an	14:00	14:10	?
13.10.13	Varen	subadulte	14:00	14:10	?
13.10.13	Buljes	immature	15:30	15:31	?
14.10.13	Col de Bretolet	adulte	12:30	12:35	inconnu 10
14.10.13	Col de Bretolet	adulte	13:30	13:35	inconnu 10
15.10.13	Kandersteg	?	13:45	13:46	?
15.10.13	Gemmipass	?	10:30	15:00	?
16.10.13	Signal de Soi	3 ans	12:56	13:35	?
16.10.13	Falaise de Vérouet	adulte	10:30	10:35	couple _derborence_x *
16.10.13	Falaise de Vérouet	adulte	10:30	10:35	couple _derborence_x *
16.10.13	Falaise de Vérouet	1 an	11:00	11:40	Marlon
17.10.13	Ollon	adulte	14:00	16:00	couple _derborence_x *
17.10.13	Ollon	adulte	14:00	15:00	couple _derborence_x *
17.10.13	Leukerbad	adulte	?	?	couple _leukerbad ou inconnu 3
17.10.13	Ollon	adulte	?	?	couple _leukerbad ou inconnu 4
18.10.13	Evionnaz	1 an	12:13	12:18	inconnu 9 ou Marlon ou Surprise
18.10.13	Salvan	3 ans	12:25	12:29	Scadella
18.10.13	Evionnaz	1 an	13:34	13:38	inconnu 8
18.10.13	Varen	immature	12:10	12:11	?
19.10.13	Amont pont de Dorénaz	1 an	14:00	14:30	inconnu 9 ou Marlon ou Surprise
19.10.13	Leukerbad	adulte	?	?	couple _leukerbad ou inconnu 3
19.10.13	Leukerbad	adulte	?	?	couple _leukerbad ou inconnu 4
19.10.13	Anzeindaz	adulte	11:05	11:08	couple _derborence_x *
19.10.13	Col d'Isenau	Imm. ou subad.	13:00	13:01	?
19.10.13	Poteu de Mié	2 ans	?	?	Angelo
19.10.13	Poteu de Mié	1 an	?	?	Marlon
19.10.13	Tête de Barme	adulte	?	?	couple _derborence_x *
19.10.13	Le Sublage	Imm. ou subad.	?	?	?
19.10.13	Vameralp W	adulte	12:20	15:20	couple _leukerbad ou inconnu 3
19.10.13	Vameralp W	adulte	12:20	15:20	couple _leukerbad ou inconnu 4
19.10.13	Vameralp W	adulte	12:20	15:20	couple _leukerbad_Diana Valais ou inconnu 5
19.10.13	Col du Jorat	Imm. ou subad.	?	?	?

>>

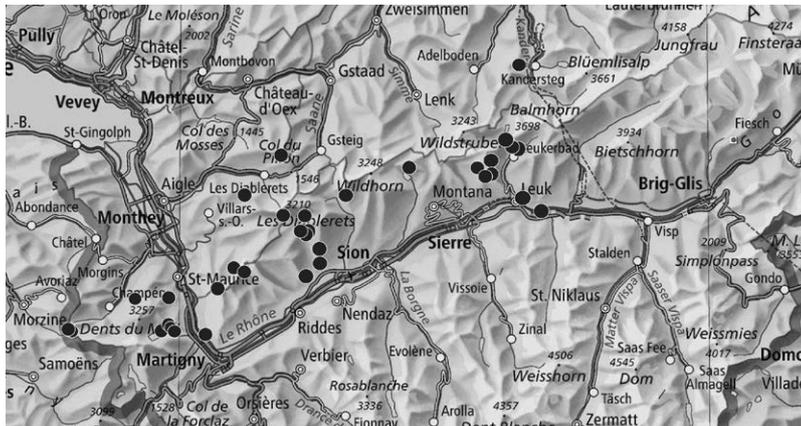


Fig. 1: Points d'observation de *Gypaète barbus* (un à quatre individus/point) durant les journées internationales d'observation (12 au 19 octobre 2013).

d'observation, de nombreux postes ont également été occupés, de manière ponctuelle ou intensive.

Observations en Suisse occidentale Fiches d'observation

Sur les 21 postes « officiels » tenus par le RGSO le 12 octobre, seules cinq fiches d'observations de gypaètes barbus ont été répertoriées, mais de nombreuses observations d'Aigles royaux (*Aquila chrysaetos*) ont été effectuées (Tableau 1). Ce jour, d'autres observations ont été effectuées de manière ponctuelle. Durant la période d'observation allant du 12 au 19 octobre, 39 fiches d'observation (un à quatre oiseaux différents pour chacune) ont été transmises (Figure 1).

Nombre d'individus

Durant la période considérée, au minimum dix oiseaux inconnus différents ont été observés, auxquels il faut ajouter dix oiseaux identifiés (Tableau 2), ce qui porte le total à un minimum de 20 individus différents, dont neuf adultes. Dans l'ensemble, tous les individus des couples installés en Valais ont été observés, ainsi que les deux jeunes de l'année. En plus de ceux-ci, deux individus marqués ont pu être identifiés: il s'agit de Scadella (Calfeisen CH, 2011) et d'Angelo (Vercors F, 2012).

Conclusion

En une semaine d'observation plus intensive que d'ordinaire, avec des conditions météorologiques favorables, un peu moins de 2/3 des

individus établis ou présents ponctuellement dans notre région ont pu être observés. Ces individus représentent environ 10% de la population des Alpes européennes. Cette population estimée à 200 individus se porte bien avec 25-28 couples installés et 16 jeunes à l'envol en 2013.

La tendance déjà observée l'année précédente selon laquelle la proportion d'adultes égale celle des immatures n'est pas surprenante étant donné l'évolution de la population globale et l'installation de trois couples en Valais.

Une semaine d'observation dans de bonnes conditions permet donc d'avoir une excellente vue d'ensemble de la situation dans les Alpes de Suisse occidentale. Cependant, la plupart des observateurs se concentrent dans les régions très fréquentées par les gypaètes, alors que des observations, quoiqu'irrégulières, sont également effectuées en rive droite du Rhône en amont de Martigny ou en amont de Viège. Il est difficile de consentir à un effort de prospection identique sur l'ensemble de la région, mais il serait intéressant de prospecter d'autres secteurs durant le courant de l'année.

Remerciements

Un grand merci aux collaborateurs du RGSO pour leur participation aux journées d'observation, ainsi qu'aux observateurs ponctuels: Marlène Sauthier, Bernard Michellod, Jean-Paul Crisinel, Arnaud Barras, Kilian Junker, Michel Chesaux, le team du Col de Bretolet, Sarah Althaus, Robin Séchaud, Raphaël Arlettaz, Jérémy Savioz, Serge Denis, Artur Bärtsch, Elisabeth Kalbermatten, Maya Fahrni, Martin Wettstein, Brigitte Abgottspon, Norbert Jordan, Sébastien Tinguely, Florian Gebhard, Thibault Gebhard, Etienne Bretouille, Julien Rombaldoni, Daniel Heldner, Elisabeth Revaz, Arnaud Zufferey, Rodolphe Rauber, Max Baumann, Jean-Nicolas Pradervand, Michel Antoniazza, Yvan Frutig, Christian Rogenmoser, Evelyne Beljean, Brigitte Hofmann, Rolan Lüthi, Marco Thoma, Olivier et Véronique Rosselet, Ralph Imstepf, Sabine Schnyder, Paul Walser Schwyzer, Jann Lubbe, Frank Rein, Ruth Habegger, Célestin Luisier, Nicolas Morisset, Jean-Marc Fasmeyer, Céline Donnet, Philippe Christe, Olivier Glaizot, Laurette Michellod, Jean Voutaz, Yves Bötsch.

François Biollaz et Michael Schaad,
Réseau Gypaète Suisse occidentale,
Stiftung Pro Bartgeier



Brigitte Wolf

Protection des troupeaux: le Conseil fédéral approuve l'ordonnance sur la chasse révisée

Le 6 novembre 2013, le Conseil fédéral a approuvé la révision de l'ordonnance sur la chasse et fixé la date de son entrée en vigueur au 1er janvier 2014. La nouvelle ordonnance règle l'organisation et l'encouragement de la protection des troupeaux. Il a en outre adopté un rapport détaillé concernant la protection des troupeaux, sur lequel se fonde la révision. Le rapport montre comment la protection des troupeaux peut être organisée efficacement sur le long terme et présente les conséquences financières de la nouvelle réglementation pour la Confédération ainsi que les modifications législatives qu'elle requiert. Les mesures de protection des troupeaux et des ruches, notamment la planification adéquate de la saison à l'alpage, le recours à des chiens de protection des troupeaux et l'installation de clôtures électriques lorsque cela est possible, sont désormais définies dans l'ordonnance. En outre, le suivi des chiens de protection des troupeaux exigé par le Parlement est aussi mis en œuvre dans le cadre de la révision qui est effectuée parallèlement à la modification du train d'ordonnances relatif à la Politique agricole 2014-2017, qui prévoit l'octroi de contributions plus élevées pour les moutons estivés sur des pâturages dits tournants (occupation alternée de plusieurs enclos), pour autant que les éleveurs participent au programme national de protection des troupeaux de l'OFEV. www.news.admin.ch/message/index.html?lang=fr&msg-id=50853.

Journées lyssoises de la Faune 2014

Les prochaines Journées lyssoises de la Faune se tiendront les 21 et 22 mars 2014 sous le titre «Modifications de la faune: origines et conséquences». Le comité de la Société suisse de Biologie de la Faune s'est attaché à l'organisation des journées, en collaboration avec l'OFEV. www.sgw-ssbf.ch.

«Respecter c'est protéger» – protection de la faune en hiver

Le canton du Valais, associé à la Fédération valaisanne des sociétés de chasse et à l'Antenne valaisanne de la Station ornithologique suisse lancent ensemble une campagne d'information du public pour limiter les dérangements de la faune en hiver. Ce ne sont pas moins de 142 zones de tranquillité recommandées qui ont été délimitées dans l'ensemble du canton du Valais. La majorité des zones de tranquillité est située entre la limite supérieure des forêts et la zone des mayens. La campagne fait partie du programme «Respecter c'est protéger» de l'Office fédéral de l'environnement qui invite les randonneurs, les skieurs et autres pratiquants de la nature en hiver à adopter un comportement responsable et respectueux de la faune dans les périmètres définis. www.respecter-cest-protoger.ch

Dix loups observés dans le Taminatal (SG)

La meute du Calanda est formée actuellement de dix animaux. Fin novembre, elle a été observée à une distance d'environ 500 mètres par des riverains et des chasseurs. Cet été, le couple parental a eu à nouveau des petits et la présence de six louveteaux a été confirmée. Quant aux deux animaux restants, il devrait s'agir de jeunes de l'année dernière ou de loups adultes qui se sont joints à la meute. En dépit de l'augmentation du nombre de loups, peu de dégâts sont à déplorer grâce à la coopération des éleveurs locaux et à la mise en place de mesures efficaces de protection des troupeaux. Cette situation démontre ainsi que les loups vivant dans des régions où est pratiquée une agriculture productive basée sur les animaux de rente ne causent pas nécessairement de gros dommages. www.kora.ch

Vaches, pâturage boisé et biodiversité

Samedi 24 mai 14h00, Col des Planches

Excursion gratuite organisée par fauna•vs dans le cadre de la Fête de la Nature 2014.

L'aurochs, ancêtre sauvage de nos vaches domestiques, s'est éteint en Pologne en 1627. Par la domestication, l'être humain a modifié non seulement le rôle de ces bovins sauvages dans l'écosystème, mais également l'écosystème lui-même. En effet, pour obtenir de nouveaux pâturages pour leurs bêtes, les hommes ont défriché certaines parties de forêts, conservant uniquement quelques arbres isolés. Grâce à ces coupes, les pâturages boisés sont apparus. Ces modifications ont joué un rôle important au niveau de la biodiversité. Le rôle exercé actuellement par les bovins sur les pâturages boisés et, indirectement, sur la biodiversité sera abordé lors de cette excursion.



Réseau Chauves-souris Valais

Les spécialistes du Réseau chauves-souris Valais se tiennent à votre disposition: visite sur place, conseils d'aménagement, moyens de répulsion, etc. En cas d'intervention ponctuelle, les frais sont pris en charge par le Service cantonal des forêts et du paysage et l'Office fédéral de l'environnement. Les expertises plus conséquentes, par exemple en cas de rénovation, peuvent faire l'objet de subventions ad hoc.

*Réseau chauves-souris Valais, François Biollaz,
tél 079 540 29 59, chiroptera@bluewin.ch*



Réseau Gypaète Suisse occidentale

Signalement des observations et renseignements auprès du coordinateur:

*Réseau Gypaète Suisse occidentale, François Biollaz, tél 079 540 29 59,
gypaetus@bluewin.ch, www.gypaete.ch*



Centre de Coordination pour la Protection des Amphibiens et des Reptiles de Suisse

Pour toutes questions ou problèmes concernant les batraciens et reptiles de la vallée du Rhône (Valais, Chablais vaudois), vous pouvez contacter les responsables du KARCH:

M. Julien Rombaldoni, Rte de Leytron, 1908 Riddes, tél 027 306 19 68, julien@rombaldoni.ch

Impressum

fauna•vs **info** est le bulletin d'information de la Société valaisanne de biologie de la faune. Il sert aussi de feuille de liaison au Réseau Gypaète Suisse occidentale, au Réseau chauves-souris Valais et au KARCH Valais. Responsable: le comité de fauna•vs. Maquette: Brigitte Wolf. Parution: deux fois par an. Tirage: 190 exemplaires en français, 130 en allemand. Impression: Aebi Druck, Susten.

Je désirerais faire partie de fauna•vs

- comme membre ordinaire (CHF 50.–/an)
- comme membre de soutien (CHF 100.–/an)
- comme membre collectif (CHF 50.–/an, préciser: familial ou institutionnel)
- je suis étudiant, je suis demandeur d'emploi ou j'ai moins de 25 ans (50% sur les cotisations membre ordinaire).

- j'ai déjà reçu la documentation sur fauna•vs (programme d'activité, statuts)
- je ne dispose pas encore de la documentation de base sur fauna•vs.

Nom et prénom: _____ masculin féminin

Adresse: _____

Téléphone: _____ E-mail: _____

Institution: _____ Signature: _____

Remarque: _____

Adresse:

fauna•vs
Centre Nature
3970 Salquenen
Tél 079 862 36 58
fauna.vs@bluewin.ch
www.faunavs.ch